

BORMES LES MIMOSAS

LUTTONS CONTRE LA
**COCHENILLE
TORTUE**



VILLE DE
BORMES
LES MIMOSAS



ville-bormes.fr

Contact : cochenille@ville-bormes.fr



Protégeons nos pins : Comprendre et agir face à la cochenille tortue

Bormes les Mimosas est réputée pour son magnifique patrimoine floral et arboré, notamment ses pins emblématiques. Malheureusement, une menace plane sur ces arbres : la cochenille tortue.

Trois foyers ont été dernièrement identifiés sur la commune et des mesures d'éradication ont été prises par la ville en partenariat avec les professionnels et les autorités compétentes. En effet, ce petit insecte peut causer d'importants dégâts. Il est donc essentiel de comprendre ce phénomène et d'agir, ensemble, pour préserver notre environnement.

Qu'est-ce que la cochenille tortue ?

La cochenille tortue (*Toumeyella parvicornis*) est un insecte minuscule qui se nourrit de la sève des pins. Elle doit son nom à sa carapace qui ressemble à une petite écaille de tortue. Originaires d'Amérique du Nord, elles ont été introduites en Italie et causent des ravages.

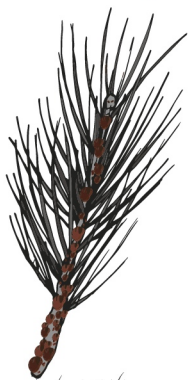


Comment la reconnaît-on ?

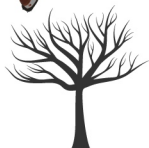
La présence de la cochenille tortue se manifeste par plusieurs signes :



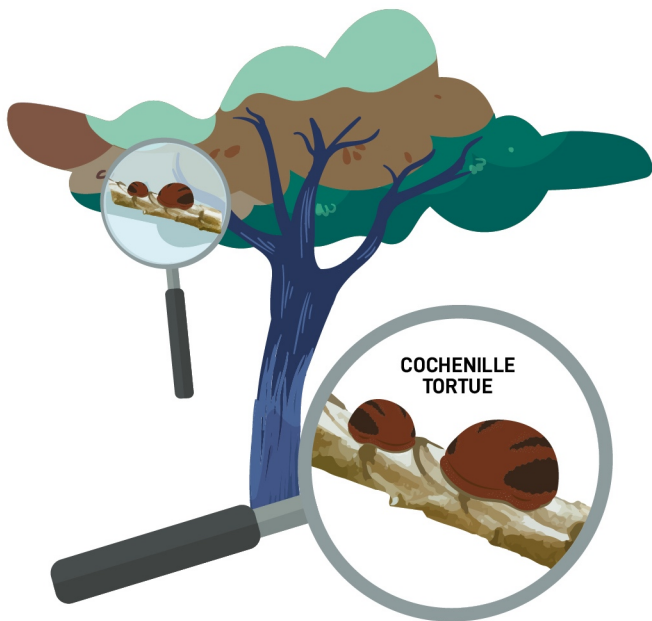
Les aiguilles du pin rougissent puis brunissent : C'est le premier signe visible. Les aiguilles atteintes changent de couleur avant de sécher.



La présence de petites "carapaces" foncées : en observant attentivement les aiguilles et les branches, on peut apercevoir les cochenilles elles-mêmes, de petites formes foncées et ovales. La "fumagine" (champignon noir) se développe sur l'arbre et donne aux branches une coloration noirâtre. Dans certains cas, l'arbre peut même donner l'impression de "pleurer" avec une pluie très fine causée par les rejets de fumagine et de sève.



L'affaiblissement général de l'arbre : à terme, l'arbre peut présenter un dépérissement général, avec des branches qui sèchent et une perte d'aiguilles importante.




Quels sont les risques ?

La cochenille tortue affaiblit considérablement les arbres, les rendant plus vulnérables aux attaques d'autres insectes ou aux maladies.

Dans les cas les plus graves, elle peut entraîner la mort de l'arbre. La propagation de cet insecte se fait par le vent, les oiseaux, les déplacements de végétaux contaminés et malheureusement, **par le commerce de plants infestés.**

Une contamination massive des arbres de la commune mènerait à un dépérissement des pinèdes et des arbres en forêts.

 Face à cette menace, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a publié le 11 mars 2022 un arrêté visant à éviter l'introduction et la propagation de cette cochenille.

Retrouvez les arrêtés et l'ensemble des mesures pour les professionnels comme les particuliers sur le site de la Préfecture du Var en scannant ce QR-Code.



Quelles sont les actions de la ville de Bormes les Mimosas ?

Avec la détection des premiers foyers sur la commune, Bormes les Mimosas est devenue une zone "délimitée" à l'intérieur de laquelle des mesures de traitements drastiques peuvent être prises afin de limiter la propagation du ravageur.

En parallèle, la municipalité prend ce problème très au sérieux et met en place plusieurs actions :



Suivi des arbres remarquables : Quelque 133 arbres sur la commune sont identifiés comme "remarquables" et bénéficient d'un suivi régulier avec l'intervention d'un expert. Une attention régulière est portée sur ces derniers par les agents des services Espaces Verts, afin de détecter au plus tôt les signes d'infestation de tous les nuisibles, dont la cochenille tortue.



Mise en place de signalement pour les particuliers et professionnels : Si vous pensez qu'un pin, dans l'espace public ou privé, est atteint, merci d'adresser un email à cochenille@ville-bormes.fr en précisant :



Localisation de l'arbre potentiellement infesté (point GPS ou adresse)



Une ou plusieurs photographies si possible



Un contact téléphonique



Ces signalements peuvent également concerner des arbres dans des résidences secondaires, la mairie se chargera alors de contacter les propriétaires.

Tous acteurs de la protection !

La lutte contre la cochenille tortue est un enjeu collectif. Pour rappel **elle est obligatoire**.

En étant attentifs et en signalant les cas suspects, nous pouvons agir. La collaboration de tous est essentielle pour protéger nos pinèdes.



Ne pas planter de pins provenant d'Italie : demande aux particuliers et recommandation auprès des professionnels (pépiniéristes, paysagistes locaux...) de ne pas acheter, vendre ou planter des pins provenant d'Italie, zone particulièrement touchée au risque de contaminer les pins alentour.

Signaler à la ville toute suspicion d'infestation à cochenille@ville-bormes.fr



En cas d'achat, il est recommandé aux particuliers d'exiger un certificat sanitaire de l'arbre ou une attestation de non-contamination au vendeur ou au paysagiste.

Réglementation communale : Une réglementation communale est en cours d'élaboration concernant la plantation de pin et le suivi des arbres touchés, mais aussi les moyens d'actions à court et moyen terme, afin de prévenir et de contrôler au mieux la propagation de la cochenille tortue.



Afin de lutter efficacement contre une propagation de la cochenille, il est impératif que la ville puisse orchestrer les démarches.

Des imposteurs risquent de profiter de cette nouvelle opportunité de proposer des traitements miraculeux, interdits, ou dangereux pour l'environnement.

Soyez prudents et contactez les Services techniques et Espaces verts au 04 94 05 34 60 ou par mail : cochenille@ville-bormes.fr

